



ASSURANCE MALADIE UNIVERSELLE

EMPLOYEURS, TRAVAILLEURS, EFFECTUEZ LA MISE À JOUR DE VOS INFORMATIONS PERSONNELLES SUR WWW.CNSS.TG ET BÉNÉFICIEZ PLEINEMENT DE L'AMU.

Le CNSS n'est pas un organisme à but lucratif

8323

Voltic

ASSOIFFÉ DE VICTOIRE, Buvez l'eau minérale naturelle VOLTIC!

CAFÉ COUP D'ÉPÉE DES MARCHÉS

Ne dites plus non, dites Voltic

Ni à gauche ni à droite même pas au centre



Prix 250 fcfa



Le Libéral

N°665

Désenclavement et pistes rurales : Que retenir de l'exécution des travaux entre P.4 2021 et 2023 ?



Hebdomadaire Toaolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion Mercredi 13 Mars 2024



Transport/ Agoe-Nyivé2

Les voyageurs peuvent désormais directement rallier Kara depuis le marché de Legbassito P.5

RÉGION DES SAVANES: P.3

Une nouvelle prorogation de l'état d'urgence sécuritaire

Trafic d'espèces protégées :

Quatre trafiquants d'ivoire arrêtés puis déférés à la prison civile de Lomé P.4

Colonel Bitala Madjoulba conduit à sa dernière demeure 4 ans après son décès P.3

SIKAVI

WARSTEINER LA VIE DORÉE

650 FCFA 50CL

SNB



Salon de l'emploi, acte 2: Lomé abrite l'événement les 12 et 13 avril prochains

Le deuxième salon de l'emploi édition 2024 aura lieu les 12 et 13 avril à Lomé, après le franc succès de la première édition. L'information a été donnée aux médias le lundi dernier par la Fondation PISCARE, organisatrice du salon, au cours d'une conférence de presse, en collaboration avec l'université de Lomé et l'Agence Nationale pour l'Emploi (ANPE).

S'inscrivant dans le cadre du projet "Employabilité.25" qui vise à améliorer l'employabilité des jeunes Togolais à l'horizon 2025, ce salon sera axé cette année sur le thème "Promouvoir l'innovation à travers les start-up".

Pour M. ATCHOU S. Essouso, Commissaire



Général de la Fondation PISCARE, il s'agit à travers le choix de ce thème, de donner aux jeunes entrepreneurs l'occasion de mieux comprendre l'importance des idées novatrices et les possibilités immenses qu'offrent les nouvelles technologies et Internet pour le progrès de la société, la promotion de l'emploi des jeunes et un développement durable. "Il s'agit pour nous de répondre aux besoins en matière d'employabilité, mais aussi de donner aux diplômés la chance d'accéder au marché du travail. Le projet permet de créer une relation entre les demandeurs d'emploi et les entreprises qui ont besoin de compétences qualifiées", a-t-il déclaré. Il a par ailleurs dressé un bilan satisfaisant de la

première édition de ce salon qui facilite la mobilité et l'accompagnement qualifié des stages professionnels.

"La première édition qui a eu lieu du 17 au 18 mars 2023 s'est révélée assez satisfaisante par rapport à la participation aussi bien des diplômés en quête d'emploi que des chasseurs de têtes, des cabinets de recrutement, mais aussi et surtout des entreprises à la recherche de main-d'œuvre qualifiée", a-t-il confié.

Cette édition, faut-il le souligner a enregistré plus 1000 participants, parmi lesquels certains ont été recrutés dans des cabinets. Nous y reviendrons. ■■■

Démocrate

Hebdomadaire Togolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion

Récupéré N°0416/23/12/10/HAAC du 23 décembre 2010

Directeur de la Publication
PETCHEZI P. D. Fabrice

Comité de Rédaction
PETCHEZI Fabrice
Alain TCHEDRE
Prosper AWIH
Dick MESSAN (Stagiaire)
Cyrille SABLASSOU

Correcteur
S. Didier

Infographie
JPB

Adresse
Route du Contournement CEDEAO,
Agoè Démakpè, non loin des rails
Tél: +228 90 15 87 53
+228 22 42 83 46
13 BP 152 Lomé-TOGO

Imprimerie
SDR

Tirage
1000 exemplaires

TAXE SUR LES VEHICULES A MOTEUR

Paie ta TVM avant le 31 mars et évite les pénalités !

La TVM est désormais payable via l'application OTR TVM, disponible sur play store

OTR OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

FEDERER POUR BATIR www.otr.tg

Journée internationale de la femme: Confiance renouvelée aux employées de CAECCO-FISC, une annexe inaugurée dans la foulée

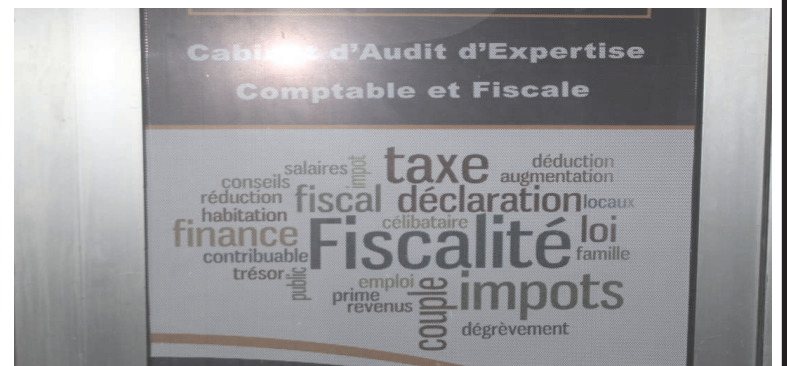
La journée internationale de la femme a connu une saveur particulière au Cabinet d'Expertise Comptable et Fiscale (CAECCO-FISC). Pour cause, le cabinet a inauguré une annexe à Nyeconakpoè dans le but de se rapprocher de sa clientèle, mais surtout à confier sa gestion à une femme, Mlle Ago Magnoudewa, une confiance renouvelée pour le grand travail accompli des années durant.

faciliter les différentes tractations.

Il s'agit aussi de concrétiser le développement des activités du cabinet. Il a remercié l'ensemble des collaborateurs et les a encouragés à plus de dynamisme.

Pour la circonstance, un prix spécial a été décerné à Mlle Nadia Kougblenou, première employée du cabinet.

" Il s'agit de ma toute première collaboratrice ici au cabinet, qui malgré toutes les pressions liées



Pour Love Adanlapé, Directeur général du cabinet, une grande partie de la clientèle, logée pour la plupart au grand marché de Lomé a émis ce besoin du rapprochement du cabinet auprès de leurs commerces et entreprises, afin de

à notre domaine, a su répondre aux attentes et nous mener à ce port. Cette reconnaissance est plus que méritée", a confié le DG du cabinet en remettant le prix composé d'un pagne woodin et d'un chèque de 500 000 F. ■■■

Démocrate

LE LIBÉRAL, c'est tous les mercredis

Colonel Bitala Madjoulba conduit à sa dernière demeure 4 ans après son décès

Froidement assassiné dans son bureau dans la nuit du 3 au 4 mai 2020 à l'âge de 52 ans, le colonel Toussaint Bitala Madjoulba a été conduit à sa dernière demeure ce vendredi 8 mars 2024 dans son village natal à Siou à plus de 430 km de Lomé la capitale.

Le Président de la République, des membres du gouvernement notamment le colonel Calixte Madjoulba, ministre de la sécurité et frère aîné du défunt, ont assisté aux obsèques. Les représentants des Forces armées togolaises et de la famille éplorée ont rendu hommage à l'illustre disparu à travers des éloges funèbres qui retracent le parcours de l'illustre disparu. Cette inhumation intervient quelques mois après un procès retentissant qui a permis la condamnation de quelques hauts gradés des FAT dont l'ancien chef d'Etat-Major



général de division condamné à 20 de prison Félix Abalo Kadagha ferme.■

La rédaction

Région des Savanes: Une nouvelle prorogation de l'état d'urgence sécuritaire

La représentation nationale a procédé hier mardi 12 mars, à la prorogation de l'Etat d'urgence sécuritaire dans la région des Savanes. Cette prorogation selon le gouvernement, se justifie par la persistance des attaques terroristes dans cette région contre les Forces de défense et de sécurité, les citoyens et leurs biens. L'Etat d'urgence sécuritaire est une nouvelle fois prorogé pour une période de douze (12) mois à compter du 13 mars 2024, l'ancienne période expirant le 12 mars 2024 à minuit.



En effet, le contexte sécuritaire préoccupant, l'organisation couplée des élections législatives et régionales d'avril 2024 induisent la prorogation de l'état d'urgence sécuritaire en vue du renforcement des mesures d'ordre public et sécuritaire, du maintien de la vigilance des populations et de la mise des forces de défense et de sécurité dans les meilleures dispositions en adaptant la lutte suivant l'évolution de la situation. S'inscrivant dans cette dynamique, le présent projet de loi a le mérite de renforcer l'intégrité territoriale, garantir la sécurité des personnes et des biens notamment, dans la région des Savanes.

Les 3 groupes parlementaires notamment, NET-PDP, UFC et UNIR ont salué la pertinence de ce projet de loi autorisant la prorogation une nouvelle fois de l'état d'urgence sécuritaire dans les Savanes en raison du contexte actuel et des nouveaux enjeux.

« Je voudrais saluer le courage et la ténacité de nos

forces de défense et de sécurité qui nous permettent de continuer à vaquer à nos occupations en sécurité. La chaîne de commandement fait preuve, face à cette menace, d'anticipation depuis plusieurs années, et cette approche prospective est aussi à saluer. Le sujet qui nous intéresse aujourd'hui ne devrait souffrir d'aucune polémique. Quand on regarde ce qui se passe dans les autres pays limitrophes, il est impératif de renforcer la sécurité dans la région des Savanes », a indiqué Gerry Taama, Président du Groupe parlementaire NET-PDP.

« Le groupe parlementaire UFC estime qu'il est dans notre intérêt à tous dans cette lutte, de soutenir le gouvernement et, dans le cas présent cela passe par un vote favorable au présent texte afin de lui permettre de poursuivre le travail de protection de la population civile et l'intégrité de notre territoire dans cette période où il y aura une consultation populaire pour des élections législatives et régionales », a déclaré Komi Agbanu,

Président du Groupe parlementaire UFC.

« Je saisis cette opportunité pour saluer la mémoire des victimes de ces attaques lâches, sauvages et barbares et réaffirmer tout notre soutien aux forces de défense et de sécurité qui sont au front chaque jour pour défendre la patrie et nous protéger. Ce projet de loi soumis à notre appréciation vise à poursuivre la prise des mesures qui s'imposent en toute légalité et dans le respect des textes en vigueur dans notre pays en vue de donner tous les moyens nécessaires au gouvernement pour poursuivre la lutte contre la menace et organiser une protection plus efficace de nos populations. Ainsi, le Groupe Parlementaire majoritaire reste dans sa logique, celle d'apporter son soutien au gouvernement dans la gestion de cette situation », a martelé Atcholi Aklesso, Président du Groupe Parlementaire majoritaire, Union pour la République (UNIR).

Hodabalo Awaté, Ministre de

l'administration territoriale, de la décentralisation et du développement des territoires, a félicité la représentation nationale pour la qualité des débats. Pour le ministre, l'adoption de ce projet de loi témoigne de la capacité de la représentation nationale à prendre des mesures urgentes de nature à préserver l'intégrité et la sécurité du territoire national.

« Par ce vote, la représentation nationale donne au gouvernement les instruments juridiques au moment où le Togo s'appête à passer le cap des élections législatives et régionales le 20 avril prochain. Sous la houlette du Président de la République, le gouvernement utilisera à bon escient cet outil juridique pour la tenue d'une élection apaisée et sécurisée sur l'ensemble du territoire national. Le gouvernement sera toujours à vos côtés pour l'atteinte des nobles objectifs que vous vous êtes assignés ».

Pacôme Adjourouvi,

Ministre des droits de l'homme, de la formation à la citoyenneté et des relations avec les institutions de la République, note que le vote de ce projet de loi au-delà de tous les aspects déjà évoqués, « donne aux citoyens les moyens légitimes de jouir de leur citoyenneté, notamment, le droit de vote dans des conditions satisfaisantes ».

La Présidente de l'Assemblée nationale a félicité ses collègues députés pour leur sens élevé du devoir et de responsabilité qui a permis une fois encore l'adoption de ce projet de loi qui autorise la prorogation de l'état d'urgence sécuritaire. Elle salue, par ailleurs, la vigilance et clairvoyance du Président de la République, qui permettent d'anticiper les événements garantissant ainsi la sécurité et le bien-être de tous les citoyens Togolais.

A noter que le projet de loi autorisant la prorogation de l'état d'urgence sécuritaire comporte deux (2) articles.■

Source : Assemblée nationale

Désenclavement et pistes rurales : Que retenir de l'exécution des travaux entre 2021 et 2023 ?

Dans la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière de désenclavement et des pistes rurales, d'importants travaux ont été exécutés sur la période 2021-2023. A travers un point de presse, le ministère en charge du portefeuille du désenclavement et des pistes rurales présente le bilan des réalisations et les perspectives de la feuille de route gouvernementale 2020-2025 ; les impacts socio-économiques et environnementaux des réalisations ainsi que les problèmes récurrents rencontrés au cours de l'exécution des travaux.

Parlant du bilan des réalisations et perspectives de la feuille de route 2020-2025, il est à noter que beaucoup de projets ont été financés sur les ressources internes et externes de l'Etat. Au total 12 projets conçus et réalisés ou en attente d'exécution. Il s'agit du programme d'ouverture et de réhabilitation réalisé dans les 5 régions du Togo ; le programme d'urgence de renforcement de la résilience et de la sécurité des communautés réalisé dans la région des Savanes (Phase 1 du PURS) ; le Programme d'entretien courant mécanisé réalisé par an dans les 5 régions du Togo ; le Programme d'entretien courant manuel réalisé par an dans les 5 régions du Togo ; le Programme d'appui aux pistes rurales réalisé également dans toutes les régions du pays (Phase 1 du PAPR) ; le Programme prioritaire de désenclavement ; le Programme des travaux urgents liés aux pluies diluviennes de 2021 à 2023 ; le Programme d'aménagement des pistes rurales d'accès et de raccordement aux 21 ponts etc....

Comme synthèse des réalisations, on peut retenir que 203 marchés ont été engagés et signés pour ouverture et réhabilitation de 4752 km de pistes rurales dont 2136 km ont été déjà achevés contre 2616 km en cours d'exécution. Ces marchés ont donné également droit à l'entretien courant mécanisé de 2478 km de pistes rurales dont 1720 km achevés contre 758 km en cours d'exécution ; la construction de 5171 unités d'ouvrages dont 91 unités de ponts de 18m à 150 m de long par unité. D'autres ouvrages



ont été réalisés dans les mêmes contrats avec un coût de 122,68 milliards de francs CFA.

Dans les perspectives 2024-2025, il est prévu la signature de 93 contrats pour l'ouverture et la réhabilitation de 1877 km de pistes rurales dont 941 km en cours et en imminence de démarrage et 936 km en cours de passation. Est prévue aussi la construction de 2053 unités d'ouvrages dont 68 unités de ponts de 18m à 88m de long par unités convertis en dalots multiples, 137 unités de ponceaux de 4m à 16 m de long par unité, 1848 unités de dalots de moins de 4m de long par unité. Pour certains ouvrages, les marchés ont été déjà attribués et pour d'autres, les marchés sont en cours de passation. Le montant des travaux à engager est de 134, 36 milliards de francs CFA.

Parlant des impacts socio-économiques et environnementaux de ces réalisations, on retient essentiellement que 1276 localités ont été désenclavées, 2.819.910 habitants sont directement desservis.

En outre, 6228 infrastructures économiques sont également desservies

avec notamment 1818 établissements scolaires, 440 formations sanitaires, 713 infrastructures agricoles, 852 infrastructures marchandes et commerciales, 518 infrastructures de sécurité et 1887 infrastructures religieuses.

Les impacts socio-économiques et environnementaux engendrés par ces travaux ce sont aussi 13.197 emplois créés en faveur des populations dont 2719 permanents et 10478 temporaires. Ce sont aussi 217 actions sociales réalisées au profit des populations (forages en eau potable) et 2846 arbres plantés pour la protection de l'environnement.

Pour ce qui concerne les problèmes récurrents rencontrés durant l'exécution des travaux, le ministère en charge du secteur pointe du doigt l'insuffisance de performance des PME et des cabinets de contrôle (insuffisance de capacités organisationnelles, insuffisance de capacités techniques, retard dans l'exécution des travaux); l'influence négative du climat socio-économique international (inflation généralisée des prix sur les

marchés nationaux et internationaux, agression des groupes armés terroristes, guerre russo-ukrainienne); l'insuffisance de ressources humaines adéquates (manque de ressources humaines expérimentées, insuffisance de capacités professionnelles, insuffisance de connaissances pratiques sur le terrain) ainsi que l'impact négatif des aléas climatiques qui entraîne la dégradation prématurée des infrastructures réalisées.

Toutefois, le ministère du désenclavement et des pistes rurales note quelques points de satisfaction en soulignant que des bonnes pratiques ont été capitalisées. Au nombre de celles-ci, on peut citer la coordination efficace des activités ; la supervision de la qualité d'exécution des travaux ; l'accompagnement des PME dans la réalisation des travaux ; la promotion

de l'emploi et de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes et bien évidemment l'application stricte des mesures contractuelles.

Pour le compte de l'année 2024, l'Etat a prévu mettre à la disposition du ministère en charge du secteur un investissement de 53 milliards de francs CFA selon la loi de finances de cette année. Une enveloppe qui devrait permettre au ministère de financer la réalisation de plusieurs projets de désenclavement des zones rurales ainsi que des travaux prévus dans le cadre des solutions urgentes annoncées en octobre 2023 par le gouvernement pour atténuer la situation dégradante de plusieurs ouvrages de franchissement et tronçons prioritaires du réseau des pistes rurales au Togo. In fine, ces travaux devront faciliter aux populations bénéficiaires, l'accès aux services socioéconomiques de base et l'écoulement de leurs produits agricoles■■■

Roger GBESSIA.



Chers usagers de la route,
Présenter les gros billets au poste de péage, crée l'embouteillage, les longues files d'attente, les heurts et la perte de temps.

Présenter aux guichets des péages la juste monnaie selon la catégorie de votre engin, est un acte civique et citoyen qui évite les longues files d'attente et fait gagner en temps.

Tous pour la fluidité du franchissement aux postes de péage.

Ceci est un message de la Société Autonome de Financement de l'Entretien Routier (SAFER)

Journée internationale de la femme : Passage en revue des différentes avancées au ministère des enseignements primaire, secondaire et technique

Les femmes du ministère des enseignements primaire, secondaire et technique ont échangé sur les progrès réalisés en matière de promotion du genre au Togo, en particulier dans le secteur de l'éducation, le 8 mars dernier, à l'occasion de la commémoration de la journée internationale de la femme. C'était en présence du ministre délégué, Eke Kokou Hodin, ainsi que de plusieurs responsables départementaux.



Cette rencontre leur a également permis d'identifier les défis à relever et de fixer des objectifs pour accompagner les efforts du gouvernement.

Les débats ont porté sur le thème sectoriel : « Investir en faveur des femmes : renforcer l'inclusion financière et encourager les femmes à la vie politique et publique ».

Pour la responsable de la cellule focale genre du ministère, SIMALA Wokpata Françoise, cette rencontre est une occasion de partager des informations sur le thème mondial, et d'échanger sur le thème retenu au niveau sectoriel et surtout de passer en revue les efforts du gouvernement en faveur des droits de la femme et de la jeune fille dans leur secteur.

« Investir en faveur des femmes : accélérer le rythme », tel est le thème retenu par la communauté internationale pour célébrer la journée du 08 mars 2024.

Les femmes du ministère ont salué ce thème qui d'après elles, cadre avec l'objectif de l'axe stratégique 1 de la feuille de route gouvernementale : « Renforcer l'inclusion et l'harmonie sociale et garantir la paix ».

« Ce thème se justifie par l'impact que l'inclusion financière a sur l'évolution fulgurante que connaît le

monde, influencée par des innovations et le développement rapide dans tous les domaines. L'accès aux services financiers est considéré comme un facteur de progrès pour sept des 17 Objectifs de développement durable. L'inclusion financière, elle, constitue un facteur essentiel de réduction de la pauvreté et de promotion de la prospérité partagée », a déclaré Mme SIMALA.

Les Femmes du ministère des Enseignements Primaire, Secondaire et Technique, ont saisi l'occasion pour soumettre à leur ministre de tutelle, un cahier de doléances.

Dans ce document, elles ont avant tout salué le leadership de leur ministre, Prof. Komla Dodzi KOKOROKO à la tête de ce département, son implication et ses actions en faveur de l'épanouissement des Femmes et des jeunes filles, dans le secteur de l'éducation en général.

« Nous saisissons cette occasion pour témoigner avant tout, notre reconnaissance à notre Ministre de tutelle, le Professeur Komla Dodzi KOKOROKO, qui ne ménage aucun effort quand il s'agit de l'épanouissement des Femmes et des jeunes filles. Nous lui témoignons notre gratitude pour ses multiples diligences notamment, la formalisation

de la Cellule genre, la nomination des femmes aux postes de responsabilité (Directrices centrales, Directrices régionales, Cheffes d'Inspections, Cheffes d'établissements

scolaires...), l'octroi de prix d'excellence aux meilleures élèves filles, et tout dernièrement, la création des « Clubs genre » dans les établissements scolaires. Nous louons ces efforts, et promettons d'aider nos camarades à réussir leurs missions afin de motiver l'autorité à rester dans la même dynamique de promotion des femmes », ont-elles souligné.

S'agissant des doléances, Mme SIMALA Wokpata Françoise et ses collègues demandent quelques

mesures pouvant contribuer à l'atteinte des objectifs du développement durable. Elles plaident pour le renforcement de leurs capacités en matière d'entrepreneuriat en vue de booster leur autonomisation. « Ceci pourrait également passer par l'introduction de l'enseignement de l'entrepreneuriat dès le Collège », suggèrent-elles. Elles exhortent l'autorité à accroître la contribution au développement des compétences des femmes du MEPST en vue de faciliter leur accès aux corps hiérarchiquement supérieurs comme le stipule le Statut général de la fonction publique togolaise. ■■■

Dem.

Transport/Agoè-Nyivé2 Les voyageurs peuvent désormais directement rallier Kara depuis le marché de Legbassito

Les voyageurs de la commune de Legbassito (Agoè-Nyivé 2) et ses environs peuvent désormais directement rallier Kara par le marché, sans faire le détour de Cacaveli. Pour cause, la société de transport "LK, en marche" vient d'installer un point de départ annexe dans le marché de la localité. Le voyage inaugural depuis ce point a été effectué le 8 mars dernier en présence de l'adjoint au maire, Hezou Passiwoe, du PDG de la société M. BEGUEDOU Atani, ainsi que d'une dizaine d'employés.

Pour l'adjoint au maire, il s'agit d'une initiative louable qu'il faut féliciter, car



embrassant la logique même de la décentralisation des services. Pour lui, avec l'installation de cette annexe, les tracasseries seront allégées aux voyageurs.

Pour sa part, le PDG de la société a remercié la municipalité pour les différentes facilités accordées depuis l'introduction du dossier, et qui ont conduit à un aboutissement rapide du processus. Il a par ailleurs

rassuré les voyageurs de la qualité des prestations de la société, du confort du voyage, des innovations apportées par l'entreprise pour le mieux-être de tous les voyageurs.

" Avant nous sommes obligés d'aller à Cacaveli avant de prendre le bus. Avec cette annexe, il suffit juste de venir au marché ici prendre son ticket et attendre le bus. Ceci va nous faciliter la vie et supprimer le coût supplémentaire", a reconnu une voyageuse au départ.

Pour ce premier mois d'exploitation, les bus partiront chaque jour à 8 heures avec une réduction sur le prix du transport Lomé-Kara, qui est ramené à 6000 F au lieu de 7000 F habituel.

Démocrate





ASSURANCE MALADIE UNIVERSELLE

**EMPLOYEURS, TRAVAILLEURS, EFFECTUEZ LA MISE À JOUR
DE VOS INFORMATIONS PERSONNELLES SUR
WWW.CNSS.TG ET BÉNÉFICIEZ PLEINEMENT DE L'AMU.**



La CNSS, c'est un pour tous, tous pour un !
WWW.CNSS.TG

Trafic d'espèces protégées : Quatre trafiquants d'ivoire arrêtés puis déférés à la prison civile de Lomé

Quatre présumés trafiquants arrêtés en flagrant délit de détention, de circulation et de commercialisation illégale de deux grosses défenses d'éléphant le 27 février 2024 à Lomé, ont été déférés à la prison civile de Lomé, le 6 mars 2024. L'arrestation a été possible grâce aux agents de l'Office Central de Répression du Trafic de Drogue et du Blanchiment (OCRTIDB), et du Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières (MERF) en collaboration avec EAGLE-Togo.

Ces présumés trafiquants qui ont été interpellés au moment où ils s'approprièrent à écouler les deux grosses défenses d'éléphant, une espèce intégralement protégée par les lois nationales et la convention CITES, ont tous reconnu que la vente ou la commercialisation de l'ivoire est interdite.

Une fois arrêtés, les quatre présumés trafiquants sont d'abord mis en garde à vue à l'OCRTIDB, avant d'être déférés à la prison civile de Lomé, après avoir reconnu les faits à eux reprochés devant le procureur. Ils encourrent une peine de prison allant d'un à cinq ans et d'une amende d'un (01) million à cinquante (50) millions de Francs CFA.

Les présumés trafiquants, sachant que leur activité de commercialisation d'ivoire est délictuelle, ont minutieusement emballé les deux grosses défenses d'éléphant dans un sac à céréales puis dans un carton. Des perquisitions aux domiciles des quatre prévenus n'ont permis d'avoir une autre pointe d'ivoire ; par contre, la fouille du magasin servant d'étalage de l'un des présumés trafiquants, a permis de saisir trois-cent quatre-vingt-dix-sept petits morceaux d'ivoire. Ce qui veut dire clairement qu'il a utilisé l'ivoire pour ses activités et que ce sont les restes qui sont dans son étalage.

La lutte contre le braconnage des éléphants fait généralement partie des compétences des autorités qui ont d'une part, ratifié des textes nationaux et internationaux sur la protection des espèces

protégées, et ont ensuite, mis en place des services en charge de la protection de la faune et de la flore sauvages, afin de lutter efficacement contre le commerce international d'ivoire.

Le coordinateur national du Projet EAGLE-Togo a souligné que son organisation travaille avec les autorités togolaises depuis plus de six ans et que la collaboration est fructueuse. « Après le suivi intensif du grand cas de trafic des tamarins-lions dorés et perroquets araras, EAGLE-Togo ne s'est pas du tout reposé ; il s'en est enchaîné de ce résultat d'arrestations des trafiquants majeurs de faune qui tentent toujours de défier la vigilance des acteurs de la répression. », a-t-il révélé, sans oublier de magnifier la bonne

collaboration avec les autorités.

« C'est le lieu de saluer la régularité de nos partenaires notamment, les services techniques du Ministère de l'environnement et des ressources forestières que sont la Direction des Ressources Forestières (DRF) et l'Inspection des Ressources Forestières (IRF); et surtout l'Office Central de Répression du Trafic Illicite de Drogue et du Blanchiment (OCRTIDB) », a-t-il indiqué avant d'ajouter que faire plus d'arrestations créera de l'incertitude chez les trafiquants et réduira le rythme du trafic.

Le Togo a aussi adopté un code forestier, sans oublier les efforts de saisies d'ivoire en provenance des autres pays. Et, le nouveau code



pénal dans son volet environnement renforce la protection de la faune et la flore dans son article 761 qui réprime d'un maximum de cinq ans de prison et de cinquante millions d'amende, toute personne qui directement ou indirectement commercialise sans droit, une espèce animale protégée.

Rappelons que cette arrestation concernant le trafic de l'ivoire réalisée par l'OCRTIDB fait suite à une autre où, des trafiquants d'espèces protégées ont été

arrêtés au large du Togo, le 9 février dernier, avec 17 Tamarins-Lions dorés et 12 perroquets araras, espèces endémiques venant du Brésil. Quatre personnes dont un intermédiaire togolais, ont été aussi déposées à la prison civile de Lomé, car ils ont, non seulement traversé la frontière maritime illégalement, mais sont aussi en possession des espèces en voie d'extinction et entièrement protégées, sans autorisation. ■■■

Démocrate

Eco Sport/ Agoè-Nyivé4 : Du Green Color Run la sauvegarde de l'environnement

Le projet Eco Sport a connu sa troisième activité majeure le samedi dernier. Il s'agit du Green Color Run, une course populaire organisée par l'association Les Amis du Futur avec des colorants verts sur le corps, pour appeler à la protection de l'environnement.

Ils étaient plus d'une centaine de jeunes et femmes à prendre d'assaut la nationale n°1 au niveau de Togblekopé pour passer ce message crucial.

" Il était important pour nous d'appeler nos communautés à coproduire la propreté et la sauvegarde de notre environnement. La sensibilisation et l'action doivent être continues et nous devons partout dans nos localités nous engager pour cette noble cause", a



demandé aux coureurs, Kide-Mokafo Moubarak, Coordonnateur de l'association.

Pour sa part, Manshouratou, une coureuse a livré de bonnes impressions à la fin de l'activité.

" C'était amusant, au-delà de l'aspect sportif. Ce qui a le plus retenu mon attention, c'est le message de la sauvegarde de l'environnement. Il nous a été demandé aussi de sensibiliser autour de nous, ce que je compte faire dans mon quartier et à l'école",

a-t-elle dit. Le projet Eco Sport est un projet retenu dans le cadre d'un appel à projets lancé par le District Autonome du Grand-Lomé, en collaboration avec l'Agence Française de Développement (AFD). Il allie sport et environnement et a déjà permis d'initier des jeunes de la municipalité au handball, et au badminton. Il sera bouclé dans les prochaines semaines par la pratique du football pour amputé. ■■■

Démocrate



WARSTEINER LA VIE DORÉE

SIKAVI

650 FCFA*
50CL

